

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le mardi 8 septembre 2015, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;  
Siège #3 : Madame Solange Tremblay.  
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;  
Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron;  
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Absence motivée :

Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Danielle Marcoux. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics sont aussi présents.

#### **Résolution 2015-09-294**

#### **Ordre du jour**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion ordinaire**

**8 septembre 2015**

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux d'aout 2015;
4. Comptes à accepter – Aout 2015;
5. Dépôt de documents :
  1. Centre de conditionnement physique – horaire;
  2. MTQ – Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier local;
  3. Amélioration de la route 3<sup>e</sup> rang et de la route Melucq – Estimation préliminaire;
  4. Contributions 2015 – Parc éolien du Lac-Alfred;

5. Mallette;
  6. Véloroute – AGA 2015;
  7. Club de golf Revermont;
  8. Monsieur Stéphane Jean – Remerciements;
  9. MDDELCC – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
  10. École Ste-Marie;
  11. Route verte – Pétition;
  12. Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche;
  13. Programmations de travaux à transmettre pour le 15 octobre 2015 – TECQ 2014-2018;
6. Demandes d'appui :
    1. Chevaliers de Colomb – Gala Folklorique;
    2. CISSS – Centre de conditionnement physique;
    3. Lancement du livre *Trois histoires de bravoure*;
    4. Écosite de la Matapédia;
7. Invitations :
    1. Charte des paysages du Bas-St-Laurent;
    2. Inauguration du premier milieu humide restauré en milieu agricole dans la Vallée de la Matapédia;
8. Gestion des eaux :
    1. Avis de bouillir de juillet dernier;
    2. Rapport annuel pour l'année 2014 – Ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées;
    3. Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014;
    4. Immobilisations ponctuelles;
9. Caserne de pompiers – Étude géotechnique terrain lot 5 515 252 situé sur la rue de l'Église – Offre de services Englobe Corp.;
10. 7, boul. Joubert Ouest :
    1. Contrat de traitement et enfouissement des sols contaminés – >D/RESC en HP C10-C50 et C-D/RESC en métaux;
    2. Contrat de surveillance environnementale;
    3. Contrat excavation;
    4. Contrat de traitement des sols et enfouissement des sols contaminés – C-D/RESC en HP C10-C50 et C-D/RESC en métaux;
11. Règlement 2012-07 – Paiement de facture;
  12. Règlement 2015-08 – Chemins et routes ouverts à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver 2015-2016 – Avis de motion;
  13. Règlement 2015-05 – Emprunt temporaire;
  14. Collectes supplémentaires des matières résiduelles;
  15. Demande à la CPTAQ – Messieurs Jasmin et Marc Poirier;
  16. Personnel – Embauche des préposés au Centre sportif David-Pelletier;
  17. Terrain de balle-molle :
    1. Réfection de la charpente du bâtiment;
    2. Réfection de la base du bâtiment;

18. Saines habitudes de vie;
19. Biomasse forestière;
20. Prix Fondation Desjardins – Engagement bénévole;
21. Affaires nouvelles :
  1. Comité de la Fête au Village;
  2. CPE L'Enfant Joue;
  3. Fête au village – Motion de félicitations;
22. Période de questions;
23. Prochaine réunion – 5 octobre 2015;
24. Levée de la séance.

**Résolution 2015-09-295**

**Procès-verbaux**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'aout 2015 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2015-09-296**

**Comptes à accepter**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois d'aout 2015 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 107 435.02 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT</b>
ALARMES 911 RIMOUSKI INC.	476.84 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	155.00 \$
ASSELIN DAPHNÉ	45.00 \$
AUTOMATION D'AMOURS	5.75 \$
BÉTON PROVINCIAL	500.15 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	212.45 \$
CADIEX	3 329.30 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	263.41 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	67.33 \$
CHAMBRE DE COMMERCE MRC RDL	120.00 \$
9203-1004 QUÉBEC INC.	295.47 \$
CHUBB EDWARDS	858.87 \$
CLEROBEC INC.	963.62 \$
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE L'ESTUAIRE	114.98 \$
CLUB DE GOLF REVERMONT	160.00 \$
LES CONSTRUCTIONS NOUVEL HORIZON INC.	2 717.55 \$
DETEKTA SOLUTIONS	628.91 \$
DICOM EXPRESS INC.	20.25 \$

ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	54.95 \$
ÉQUIPEMENT SIGMA INC.	1 082.02 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	18.72 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32.00 \$
GROUPE LECHASSEUR	1 698.95 \$
GROUPE PAGES JAUNES	248.46 \$
GROUPE VOYER INC.	4 208.53 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	95.21 \$
LES SERRES DE LA BAIE	2 215.34 \$
LES ENTREPRISES F.A.D. MARIN	760.00 \$
LES PAVAGES DES MONTS	627.76 \$
LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	21.55 \$
MALLETTE	1 069.27 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	68.93 \$
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC.	215.58 \$
MONUMENTS BM INC.	344.93 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	71 321.99 \$
DISTNET INC.	428.40 \$
OK CENTRE DU PNEU	804.07 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	262.78 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	33.00 \$
PELLETIER ANTOINE	625.50 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	26.09 \$
QUILLES VALLÉE AMQUI	160.00 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	531.34 \$
ROBERT BOILEAU INC.	298.94 \$
SANTERRE GASTON	550.00 \$
SÉCURITÉ BERGER	1 219.05 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	400.32 \$
SONIC	2 799.10 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	1 471.68 \$
VILLE D'AMQUI	2 380.00 \$
ZONE ACCÈS PUBLIC BAS-SAINT-LAURENT	258.69 \$
GRAND TOTAL	107 435.02 \$

---

**Dépôt de documents :**

- 5.1. Un contribuable nous a fait parvenir un courriel concernant l'horaire de la salle de conditionnement qui doit être, à son avis, être revu afin de mieux répondre aux besoins des travailleurs.
- 5.2. Une lettre du MTQ nous confirme l'obtention d'une subvention maximale de 50 000 \$ pour des travaux d'amélioration de la route Melucq qui devront être terminés au plus tard le 12 février 2016.
- 5.3. Dépôt des estimations préliminaires réalisées pour les travaux d'amélioration de la route du 3<sup>e</sup> rang et de la route Melucq.
- 5.4. Résolution de la MRC de La Matapédia faisant état du partage et du versement des contributions volontaires 2015 – Parc éolien du Lac-Alfred.

- 5.5. Un rappel de la firme Mallette qu'à compter de l'exercice financier 2015, les organismes municipaux doivent appliquer le nouveau chapitre SP 3260 « Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité secteur public ».
  - 5.6. Dépôt du rapport annuel des administrateurs (trices) 2014-2015 de la Véloroute Desjardins de la Matapédia.
  - 5.7. Lettre de remerciements suite à la participation à la première édition du tournoi-bénéfice au profit du club de golf Revermont d'Amqui.
  - 5.8. Remerciements de la part de monsieur Stéphane Jean suite à la motion de félicitations adoptée par le conseil municipal en aout dernier.
  - 5.9. Lettre du MDDELCC concernant les quantités de matières résiduelles, exprimées en tonne métrique, contenues dans les déclarations des exploitants de lieux d'élimination et de centres de transfert qui nous concernent pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.
  - 5.10. Remerciements de la part de l'école Ste-Marie pour le traçage des lignes blanches du stationnement.
  - 5.11. Courriel nous informant du lancement de la pétition demandant au gouvernement de revoir sa position concernant la décision prise sur le Programme d'aide à l'entretien de la Route verte.
  - 5.12. L'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) demande à prévoir une rencontre avec le conseil municipal et les employés municipaux dans le but de remettre le cahier de tournée municipalité et l'eau.
  - 5.13. Un courriel du MAMOT vise à nous rappeler que suite aux travaux réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, la municipalité a jusqu'au 15 octobre 2015 pour produire une programmation de travaux et la transmettre au Ministère afin de recevoir un versement (déposé au plus tard le 15 mars 2016) pour les travaux réalisés. La programmation devra contenir, le cas échéant, une planification réaliste des travaux prévus jusqu'au 31 mars 2016.
- 

**Résolution 2015-09-297**

**Demande d'appui –  
Chevaliers de Colomb**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser une dépense de 175 \$ aux Chevaliers de Colomb afin de les aider dans l'organisation de leur Gala folklorique qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le dimanche 13 septembre prochain.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2015-09-298**

**Demande d'appui – CISSS**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt gratuitement de la salle du centre de conditionnement physique situé au deuxième étage du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec au Centre intégré de santé et services sociaux du Bas-St-Laurent. Le CISSS utilisera le local les lundis et mercredis, de 9 h à 12 h, du 5 octobre au 9 décembre 2015 afin d'organiser deux groupes « Prendre en charge sa santé ».

---

6.3. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil et les contribuables présents qu'aura lieu le lancement du livre *Trois histoires de bravoure*, écrit en hommage, notamment, à Joseph Keable, le dimanche 4 octobre prochain au centre communautaire de Sayabec. Une rencontre préparatoire à ce lancement aura lieu le 9 septembre prochain.

---

**Résolution 2015-09-299**

**Demande d'appui – Écosite de la Matapédia**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander à la direction de l'Écosite de la Matapédia d'accepter gratuitement les gros appareils (électroménagers, cuisinières, chauffe-eau, etc.) en provenance des commerces de la municipalité de Sayabec. Cette acceptation est conditionnelle à ce que le commerçant détienne une procuration signée de la part du propriétaire des gros appareils en question ayant sa résidence dans la MRC de La Matapédia.

Cette demande est faite parce que l'Écosite accepte qu'un propriétaire dispose gratuitement de ses gros appareils, alors que si le propriétaire demande aux commerçants de le faire, l'Écosite exige un montant d'argent de ce dernier.

---

7.1. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil qu'il y aura une conférence de presse organisée à Ste-Félicité et une autre à St-Mathieu-de-Rioux pour le lancement public de la Charte des paysages du Bas-St-Laurent et au dévoilement du plan d'action qui en découle.

---

**Résolution 2015-09-300**

**Invitation – Inauguration du premier milieu humide restauré en milieu agricole dans la vallée de la Matapédia**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu

unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, au 4 à 6 organisé par l'organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche au premier site de restauration de milieu humide, sur les terres de la Ferme Belmont (rang Couturval) le mercredi 16 septembre 2015. Il n'y a pas de cout relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

- 
- 8.1. Un courriel de la part d'Étienne Diagne, technicien en gestion des eaux, nous résume les événements entourant l'avis de bouillir émis et levé en juillet dernier.
  - 8.2. Dépôt du rapport annuel pour l'année 2014 – Ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées préparé par monsieur Étienne Diagne, technicien en gestion des eaux.
  - 8.3. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable en 2014 préparé par monsieur Étienne Diagne, technicien en gestion des eaux.
  - 8.4. Dépôt du formulaire des immobilisations ponctuelles pour l'année 2014 préparé par monsieur Étienne Diagne, technicien en gestion des eaux.
- 

**Résolution 2015-09-301**

**Caserne de pompiers – Étude géotechnique – Octroi de mandat**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu à quatre voix contre une abstention de vote par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de service, numéro de référence 15-0072-073, de la compagnie Englobe Corp. au montant de 8 995 \$, avant les taxes applicables, pour effectuer l'étude géotechnique du terrain situé au lot numéro 5 515 252 situé sur la rue de l'Église. Ce montant comprend la mobilisation et la démobilisation de l'équipe, les travaux sur le terrain, les essais de laboratoire, la supervision, l'ingénierie et le rapport.

**Résolution 2015-09-302**

**Réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest – Contrat de traitement et d'enfouissement des sols contaminés A-B ou B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, A-B en HAP et >C/RESC en BTEX ainsi que B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, C-D/RESC en HAP et >C/RESC en BTEX**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant le traitement et l'enfouissement des sols contaminés A-B ou B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, A-B en HAP et >C/RESC en BTEX ainsi que B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, C-D/RESC en

HAP et >C/RESC en BTEX dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 20 août 2015 à 11 h. Deux entreprises ont été contactées : Centre de traitement BSL et Terrapure. Deux soumissions ont été déposées soit :

Centre de traitement BSL	49 150.66 \$ (T.T.C.)
Terrapure	68 249.16 \$ (T.T.C.)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder le contrat pour le traitement et l'enfouissement des sols contaminés A-B ou B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, A-B en HAP et >C/RESC en BTEX ainsi que B-C en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, C-D/RESC en HAP et >C/RESC en BTEX dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest à l'entreprise Centre de traitement BSL au coût de 49 150.66 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

**Résolution 2015-09-303**

**Réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest – Contrat de surveillance environnementale**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la surveillance environnementale dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 27 août 2015 à 11 h. Deux entreprises ont été contactées. Une seule soumission a été déposée soit :

EnGlobe Corp.	27 198.94 \$ (T.T.C.)
---------------	-----------------------

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder le contrat pour la surveillance environnementale dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest à l'entreprise EnGlobe Corp. au coût de 27 198.94 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

**Résolution 2015-09-304**

**Réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest – Contrat d'excavation**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant l'excavation dans



le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 3 septembre 2015 à 11 h. Quatre entreprises ont été contactées : Les Entreprises A&D Landry inc., Les Entreprises L. Michaud et Fils inc., Excavation Jean-Pierre Rioux, Transport Martin Alain inc.. Trois soumissions ont été déposées soit :

Les Entreprises A&D Landry inc.	54 377.59 \$ (T.T.C.)
Les Entreprises L. Michaud et Fils inc.	48 344.78 \$ (T.T.C.)
Transport Martin Alain inc.	65 948.29 \$ (T.T.C.)
Excavation Jean-Pierre Rioux	Aucun dépôt

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par membre du conseil municipal de Sayabec d'accorder le contrat pour l'excavation dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest aux entreprises L. Michaud & fils au cout de 48 344.78 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

---

10.4. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, explique que nous avons reçu des prix du centre de traitement de Grand Pile et de celui de St-Anaclet concernant le traitement et l'enfouissement des sols contaminés C-D/RESC en HP C10-C50 et C-D/RESC en métaux dans le projet de réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest. Une décision sera prise dans ce dossier au courant des travaux de décontamination. Un maximum de 38 m<sup>3</sup> de sol pourra être traité et enfoui.

---

**Résolution 2015-09-305**

**Règlement 2012-07 –  
Biomasse – Paiement de  
facture**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 1043994 à la MRC de La Matapédia au cout de 1 985.23 \$, non taxé, pour des travaux concernant la biomasse dans le cadre du règlement 2012-07. Cette facture couvre le partage des honoraires professionnels pour la préparation de la réclamation du prêt et de la subvention au fonds municipal vert.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que la somme complète de 1 985.23 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07.

**Résolution 2015-09-306**

**Règlement – Ouverture des  
chemins d'hiver – Avis de  
motion**

Monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, donne avis de motion que sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement concernant les chemins et routes ouverts à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver 2015-2016.

**Résolution 2015-09-307**

**Règlement 2015-05 –  
Emprunt temporaire**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire un emprunt temporaire 324 900 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement d'emprunt 2015-05 concernant le projet de mise aux normes des installations en eau potable de la Municipalité.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents nécessaires dans ce dossier.

---

14. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

---

**Résolution 2015-09-308**

**Demande à la CPTAQ –  
Messieurs Jasmin et Marc  
Poirier**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande de messieurs Jasmin et Marc Poirier à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le lot 4 347 771 appartenant à monsieur Pierre-Jacques Jean. Les demandeurs désirent aliéner 11,3 hectares faisant partie du lot 4 347 771 dans le but d'augmenter la superficie de la vocation forestière de la propriété tout en permettant au vendeur de conserver les différents points d'eau sur les lieux.

**Résolution 2015-09-309**

**Centre sportif – Employé**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi au centre sportif de monsieur Jean-Yves Saint-Pierre, préposé au centre sportif, le 8 septembre 2015. La date de fin d'emploi sera le dimanche 10 avril 2016.

**Résolution 2015-09-310**

**Centre sportif – Employé**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi au centre sportif de monsieur Rock Caron, préposé au centre sportif, le 8 septembre 2015. La date de fin d'emploi sera le dimanche 10 avril 2016.

- 
- 17.1 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, présente aux conseillers la soumission #367 de l'entreprise Les Constructions Nouvel Horizon inc. concernant la rénovation du bâtiment au terrain de balle-molle. Cette soumission, au montant de 6 323.62 \$, taxes incluses, comprend les matériaux et l'ouvrage nécessaires pour effectuer la pose d'un nouveau revêtement extérieur de vinyle, le changement de la porte et l'installation d'un volet à la fenêtre.
- 17.2. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, présente aux conseillers la soumission #368 de l'entreprise Les Constructions Nouvel Horizon inc. concernant la rénovation du bâtiment au terrain de balle-molle. Cette soumission, au montant de 3 219.30 \$, taxes incluses, comprend les matériaux et l'ouvrage nécessaires pour effectuer l'installation de bases de ciment 24" X 24" X 8" sur des poteaux de soutien afin de fortifier la base du bâtiment.
- 

#### **Résolution 2015-09-311**

#### **Saines habitudes de vie**

**CONSIDÉRANT** les énoncées du point 4.2 – *Boisson énergisante*, la *Municipalité de Sayabec n'autorise pas le service de boisson énergisante* du contrat de location pour la concession du restaurant et des machines distributrices du centre sportif David-Pelletier de Sayabec de septembre 2011;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité s'engage à, notamment, favoriser et faciliter dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments de haute valeur nutritive en accord avec la Vision gouvernementale de la saine alimentation;

**CONSIDÉRANT** que cet engagement propose d'offrir, dans les aréas, les centres sportifs, les parcs, les édifices municipaux et lors d'événements organisés par la municipalité, des aliments à haute valeur nutritive;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs établissements municipaux, notamment les lieux sportifs et récréatifs, sont fréquemment fréquentés par les enfants et les adolescents;

**CONSIDÉRANT** que le taux d'obésité est préoccupant et affecte la santé, la qualité de vie et le bien-être de la population, tout en engageant des coûts sociaux importants;

**CONSIDÉRANT** que l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux interpellant directement la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la mise en place d'environnements alimentaires sains est reconnue comme mesure efficace pour le développement et le maintien de saines habitudes alimentaires;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d'environnements alimentaires favorables à de saines habitudes alimentaires;

**CONSIDÉRANT** que l'administration de la municipalité de Sayabec désire encourager l'accès à des aliments à haute valeur nutritive afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

**CONSIDÉRANT** qu'il est important que la municipalité de Sayabec assume le leadership d'une municipalité EN SANTÉ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la municipalité de Sayabec :

- 1- Identifie monsieur Yves Labonté, conseiller, ainsi que madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, pour collaborer avec l'agent(e) en prévention et promotion en saines habitudes de vie de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent afin d'intensifier les actions visant à offrir aux citoyens des aliments à haute valeur nutritive, et ce, dans l'ensemble des établissements municipaux et lors d'événements organisés par la Municipalité.
- 2- Mette en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.
- 3- Dépose un bilan annuel des actions réalisées et des politiques adoptées en faveur de la saine alimentation.

#### **Résolution 2015-09-312**

#### **Biomasse forestière**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander à la Coop forestière de la Matapédia de respecter la qualité de la biomasse forestière qu'elle fournit afin d'assurer le bon fonctionnement du système de chaufferie du réseau chaleur à Sayabec. Advenant le cas que la qualité de la biomasse occasionne des bris à notre système de chaufferie à la biomasse, nous nous verrons dans l'obligation de refiler la facture des dépenses occasionnées pour les réparations à la Coop forestière.

Les opérations de la chaufferie à la biomasse forestière reprendront le 15 septembre prochain.

- 
20. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil et les contribuables présents de l'ouverture de l'appel de candidatures pour le *Prix Fondation Desjardins – Engagement bénévole* qui se déroulera jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015. Il invite donc les comités et organismes à poser la candidature des bénévoles d'exception de notre communauté.
- 

---

**Affaires nouvelles :**

- 21.1. Madame Solange Tremblay, conseillère, remercie, au nom du comité organisateur de la Fête au village, la Municipalité de Sayabec, le personnel, les commanditaires, les membres du conseil, les exposants ainsi que les bénévoles qui ont permis de faire de cette 13<sup>e</sup> édition, une réussite.
- 

**Résolution 2015-09-313**

**CPE L'Enfant Joue**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander au conseil d'administration du CPE L'Enfant Joue de Saint-Moïse de s'assurer que les couleurs du revêtement extérieur de l'installation de Sayabec respectent le projet initial.

**Résolution 2015-09-314**

**Fête au village – Motion de félicitations**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir nos plus sincères félicitations à l'organisation de la Fête au Village pour cette 13<sup>e</sup> édition qui a eu lieu le 6 septembre dernier.

---

**Période de questions :**

1. Quelqu'un soulève que le Gala Folklorique des Chevaliers de Colomb et le concours forestier du Comité des loisirs ne devrait pas se tenir en même temps.
2. Un citoyen soutient qu'il n'est pas très approprié de construire la caserne de pompiers près du presbytère.
3. Une lettre sera envoyée à la Municipalité pour l'inviter à participer aux Journées de la Culture 2015.
4. Concernant la ristourne sur le projet éolien, le Comité enrichissement musique pourrait faire une demande à la Municipalité de Saint-Cléophas à même leur enveloppe de redevances sur l'éolien.

5. Les cèdres aux appartements Pierre-Brochu pourraient être récupérés (il y en a une dizaine).
  6. Un citoyen s'informe si après les travaux effectués sur la route 132 il y aura un projet pour réduire la vitesse permise à l'intérieur des limites du village. Madame Marcoux mentionne qu'il y aura une intervention auprès du MTQ à ce sujet.
- 

**Résolution 2015-09-315**

**Levée de l'assemblée**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 48.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet,  
directeur général et secrétaire-  
trésorier